

France Rénov' 2023 - Les aides financières en 2023

France connect

[FranceConnect](#) est un service en ligne gouvernemental qui permet aux citoyens de s'identifier auprès de différents services en ligne de l'administration française en utilisant leurs comptes de réseaux sociaux ou leur compte d'identité numérique. Il vise à faciliter l'accès aux services publics en ligne et à renforcer la sécurité des transactions en ligne.

Des aides réservées aux propriétaires, copropriétés et collectivités

Selon les revenus des propriétaires, qu'ils soient occupants ou non, certains fonds sont octroyés pour l'aménagement, ou réduire vos consommations d'énergie.

Certains organismes oeuvrent également auprès des syndicats de copropriété en situation financière précaire et apporte une partie des fonds nécessaires à certains travaux de rénovation énergétique, comme la réfection des systèmes de ventilation, l'isolation, l'installation d'une pompe à chaleur, le remplacement des menuiseries, etc.

L'organisme s'appuie aussi sur les collectivités territoriales, ce qui permet l'accueil quotidien de personnes en situation de fragilité financière.

Il vient donc en aide aux ménages modestes, afin que ces derniers diminuent le montant de leur prêt.

Vous pouvez d'ailleurs tester vos possibilités, [simuler son crédit](#) (exemple : [un prêt ou mini prêt instantané en ligne](#)) afin de financer le reste de vos travaux.

Comment faire sa demande de subvention ?

Il convient de se rendre sur la plateforme ci-dessous, renseigner les informations demandées. Si le client est éligible à la subvention demandée alors il n'a qu'à poursuivre la démarche et transmettre les documents demandés sur internet.

<https://monprojet.anah.gouv.fr/>

La prime à l'autoconsommation photovoltaïque

L'autoconsommation photovoltaïque ([pour un panneau solaire](#)) est la consommation de sa propre production d'électricité à partir de l'énergie solaire. Elle permet d'utiliser une énergie non polluante et abondante et de contribuer à la transition énergétique. Les installations qui permettent l'autoconsommation (installations de vente en surplus), sont éligibles à une prime à l'investissement. Cette prime est dégressive et variable en fonction de la puissance de l'installation. Un kit solaire en autoconsommation peut aussi se faire financer en parti par les chèques énergie.

Trouver un Espace Conseil France Rénov'

Avant de vous lancer dans des projets de travaux de rénovation, contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous et profitez gratuitement de ses conseils personnalisés pour mener à bien votre projet.

<https://france-renov.gouv.fr/services-france-renov>

NB : Aide financière de l'état pour l'accès à internet fixe de qualité Afin de renforcer l'accès effectif au très haut débit (exemple sur [Connecte.fr](#)) pour les Français qui ne disposent pas encore de la fibre, le soutien de l'État dans le cadre du dispositif Cohésion Numérique des Territoires a été renforcé.

Plus d'infos sur : <https://www.aménagement-numérique.gouv.fr/fr/bonhautdebit-aidefinanciere> - <https://france-renov.gouv.fr/fraudes>